

UAMC

Union Amicale des Maires du Calvados

RAPPORT MORAL

UAMC

***Monsieur Olivier PAZ, Président de l'Union
Amicale des Maires du Calvados***

Union Amicale des Maires du Calvados

À Caen, le 27 septembre 2021

Pour ne rien vous cacher, je suis un lève-tôt et j'ai l'habitude de préparer mes petites interventions le dernier matin, même si tout au long de la semaine et au cours du mois qui précède, je commence à y réfléchir. Ce matin, j'ai voulu résumer tout ce qui s'était passé, et je suis arrivé à sept pages. Je me suis dit : ça va être long pour eux ! Comme j'ai un peu vieilli, j'avais écrit en caractères Arial, au format 16, je crois. Mais au moment d'imprimer, mon texte est finalement sorti en format 11, sans interligne et sur deux pages. Cela va être beaucoup plus court ! Enfin, je ne suis pas sûr...

Monsieur le Préfet,

Messieurs les membres du corps préfectoral,

Monsieur le Secrétaire Général,

Merci monsieur le préfet, **nous sommes très honorés de voir que la quasi-totalité des membres du corps préfectoral sont présents,**

Chère Catherine GOURNEY-LECONTE, qui représentez en cet instant notre Président de région, Hervé MORIN,

Nous attendons l'arrivée du Président du Conseil départemental, mais j'ai vu plusieurs Vice-Présidents et Vice-Présidentes du Conseil départemental que je salue,

Mesdames, Messieurs représentant les différentes administrations, les pompiers, la police, la gendarmerie,

Mesdames et Messieurs les parlementaires :

Je vois Alain TOURRET qui en est à sa quarantième assemblée générale de l'UAMC : il a participé trente-six en tant que maire, et quatre en tant que parlementaire. **Je le félicite.**

Je salue bien entendu la présence de Christophe BLANCHET, Nathalie PORTE, Laurence DUMONT, ainsi que nos Sénatrices Sonia et Corinne. Pascal m'a informé qu'il était bloqué dans les embouteillages.

Il est vrai que cela devient compliqué en ce moment de circuler à Caen, il faut le dire !

Voici le Président DUPONT, que je venais de saluer et que nous accueillons avec grand plaisir tant le Conseil départemental est un partenaire privilégié de l'UAMC,

Mesdames, Messieurs les Présidents de communautés et Maires,

Et, vous me le permettez, **Chers amis,**

Oui, chers amis car ici, aujourd'hui, ce mot « Amicale » qui apparaît dans le titre de notre Union prend tout son sens. Enfin, après vingt mois de crise sanitaire sans pouvoir nous retrouver en présentiel, nous pouvons nous retrouver, faire groupe. Cela fait du bien, je vous le dis très franchement et très sincèrement ! Et cela va permettre très rapidement aux nouveaux élus de mesurer combien, en dépit de ce qui peut nous séparer, en termes

d'opinions politiques, en termes de taille de communes, de différences de moyens, ceci est sans commune mesure avec ce qui nous rassemble et notre objectif commun résumé en une phrase : servir le citoyen et agir pour la République.

Être maire, c'est avant tout avoir le goût des autres. Je réitère, Joël, les remerciements sincères qui t'ont été adressés à toi et à ton équipe pour la gratuité de cet équipement et pour la subvention allouée à l'UAMC qui nous permet de tenir notre assemblée générale ici à Caen.

Comme cela vous a été rappelé, nous tenons notre assemblée alternativement dans la ville-centre et en province. L'an prochain, notre assemblée devrait se tenir dans la belle ville de Bayeux, où nous ne nous sommes pas rendus, je crois, depuis au moins vingt ans ! Ce sera le retour à Bayeux.

Je souhaite ici adresser un salut très amical à notre invité d'honneur, Philippe Laurent, le maire de Sceaux, secrétaire général de l'AMF, et auteur d'un excellent ouvrage : « Maires de toutes les batailles ». Il devait initialement participer au débat avec le Ministre des Comptes publics, Olivier DUSSOPT, mais ce dernier nous a indiqué voilà seulement une dizaine de jours qu'une réunion interministérielle lui interdisait de se joindre à nous. Aussi, ferons-nous sans lui, et ce sera donc notre préfet, Philippe Court, qui portera la parole de l'État pour conclure nos travaux, notre réunion et nos débats.

Nous avons connu une année 2020 en tous points exceptionnelle, avec une crise sanitaire qui est venue bouleverser notre processus électoral exactement au milieu du gué, avec un premier tour conclusif pour certaines équipes, pour d'autres non, et un entre-deux tours qui s'éternisa jusqu'en juillet, au moment même où des mesures d'exception devaient être prises. C'est ainsi que pendant quatre longs mois, nous avons assisté à des situations surréalistes : des équipes très largement élues dès le premier tour mais non officiellement installées, qui devaient ronger leur frein et rester en spectateurs, des maires qui pensaient en avoir fini et qui se sont vu obligés de revenir aux affaires pour mettre en place des protocoles compliqués et contraignants comme ceux des écoles... Tout cela fut lourd à gérer.

Dans certains cas, nous le savons tous, ce fut sur le fil. Mais globalement, **nous avons tenu, vous avez tenu. Mon sentiment profond est que la commune, les maires, sortent renforcés de ces vingt mois hors du commun.**

Nous avons été autant d'amortisseurs à cette crise, limitant les excès, calmant les anxiétés, trouvant des solutions. Le maire, outre le fait qu'il soit à portée d'engueulade, comme Jean-Léonce le disait samedi dans son intervention et comme le dit à juste titre le Président LARCHER, est aussi celui qui raccommode sans relâche le tissu social, qui anime sa communauté, qui retisse les liens, qui protège. Avec le recul, chacun mesure aujourd'hui le rôle qu'aura été celui des maires durant cette crise et toutes les initiatives qui ont fleuri, depuis la ville-centre jusqu'au plus petit de nos villages. Sans vouloir être exhaustif, je rappellerai quelques exemples.

Un jour, Monsieur le Préfet me téléphona, au moment où les masques étaient une denrée excessivement rare. Même nos médecins n'en avaient pas. Or, le Préfet me demanda : « Pensez-vous que dans les communes, il nous reste des masques de la grippe H1N1 ? (dont on savait qu'ils étaient périmés sur l'emballage en tant que tel). L'UAMC a lancé un appel à tous les maires. On a retrouvé des masques dans les greniers, dans les soupentes, dans les caves, dans les débarras... Qui en avait 1 000, qui en avait 10 000, qui en avait 4 000... Nous avons organisé le ramassage de ces masques et leur requalification par les services de la pharmacie du SDIS, qui les a rendus de nouveau aptes (en réalité, l'inquiétude portait sur des problèmes d'élastiques, pour être très précis). Les maires ont été au rendez-vous.

Et nous avons découvert, ensuite, tout ce qu'il nous faudrait inventer, comme par exemple des services de cantine privés d'élèves, qui se sont mises à fabriquer des repas pour les personnes âgées ou les personnes les plus vulnérables pour éviter qu'elles ne sortent pendant le confinement, les séances de test, les premières séances de vaccination où des gens téléphonaient pour obtenir des passe-droits... Nous avons vécu véritablement une période hors du commun. Or, globalement, les élus ont été au rendez-vous, et nous avons, avec Monsieur le Préfet, véritablement toujours voulu aller vers, c'est-à-dire faire en sorte que tous les territoires puissent à un moment ou à un autre recevoir ce dont ils avaient besoin.

Ceci m'amène à dire un mot sur **les collectivités, l'État, et sur le nécessaire pacte de confiance**. Pendant la crise, notre ancien Premier ministre, Édouard PHILIPPE, a consacré le couple Maire-Préfet comme le binôme de choc pouvant affronter cette situation sans précédent. Si j'en juge par ce qui s'est passé ici et notamment le fait que nous avons quasiment toujours été, dans les différentes vagues, parmi les départements les moins impactés, j'en conclurai que dans le Calvados, les maires ont été particulièrement efficaces et le Préfet également. Nul doute que notre ancien Premier Ministre, par ailleurs élu local, aura bien compris qu'à un élu qui se veut omnipotent mais qui est bien souvent lent dans l'action, il y avait lieu d'adjoindre les collectivités locales pour bénéficier de leur réactivité, de leur pragmatisme, de leur réalité du terrain. S'il est un mot important dans cette crise et dans les relations entre l'État et les collectivités locales, c'est le mot « confiance », un mot-clé qui, ici dans le Calvados, a été pratiqué avec succès depuis le premier jour de la crise par le préfet avec les collectivités locales.

Et on voit que cela fonctionne.

J'ai participé, pendant ces vingt mois, à des dizaines d'audio-conférences hebdomadaires, animées par le Préfet, sur l'évolution de la crise sanitaire. Dans chaque arrondissement, nombre d'entre vous ont eu les mêmes réunions avec leurs Sous-Préfets.

Le résultat est probant : information partagée, situation réelle connue, remontées du terrain, problèmes identifiés, consultations sur les mesures à prendre pour les lieux de réunion, les marchés, les brocantes, les plages. À propos des plages, Monsieur le Préfet, vous avez souligné qu'à contrario de vos autres collègues, vous n'aviez pas eu à prendre d'arrêté

préfectoral pour les fermer puisque nous avons, de nous-mêmes, les maires, déjà pris cette décision dès que nous avons senti le risque de rassemblements sur ces lieux.

L'initiative, la confiance réciproque, voilà ce qui nous a permis de surmonter cette crise, et cela devrait, à l'avenir, rester le maître-mot dans les relations entre l'État et les collectivités locales. C'est plus qu'un vœu : une nécessité.

Même si je sais qu'il existe pour tout pouvoir une tendance, une tentation recentralisatrice, même si certains fonctionnaires au plus haut niveau sont persuadés que les maires sont parfois des empêcheurs d'administrer en rond, en dépit de cela, j'espère que l'État tirera les leçons de ce que nous venons de traverser et témoignera d'une confiance renouvelée envers les collectivités locales autrement que par des mots.

Le Normand en général, et les maires Normands sont ainsi, ils veulent plus que des mots d'amour, ils veulent des preuves d'amour.

En voici quelques-unes en exemple pour les années à venir : maintien voire augmentation des dotations, garantie de l'indépendance financière des collectivités (laquelle est déjà maintenant très limitée depuis la suppression de la taxe d'habitation), nouveau volet ambitieux au travers notamment de la loi décentralisation, déconcentration, différenciation, en s'inspirant notamment des propositions sénatoriales sur ce texte.

Cette crise, c'est un peu la revanche des territoires. Tout ce que l'on nous exposait comme inéluctable, des villes toujours plus grandes, des campagnes abandonnées, tout cela a été comme balayé par la volonté du citoyen, qui a redécouvert parfois l'intérêt de vivre dans une ville de quatre, cinq, dix mille habitants, ou même une plus grande ville, car je suis d'accord avec Joël quant au fait que Caen n'est pas une métropole comme certains peuvent la désigner. On a redécouvert la France du terroir, et d'une certaine façon, les Français ont fait un choix. En écrivant cela, je me rappelais Joachim du BELLAY qui, au XVI^e siècle, écrivait déjà : « Quand reverrai-je, hélas, de mon petit village fumer la cheminée ? Et en quelle saison reverrai-je le clos de ma pauvre maison, qui m'est une province et beaucoup davantage ? » Vous voyez, il était déjà précurseur sur le fait qu'il fallait se méfier des trop grandes métropoles.

Je voudrais à présent dire quelques mots sur **les finances de nos communes**. Je pense qu'il faut être honnête : à part des cas exceptionnels, je pense notamment à toutes les communes qui avaient des régies (de piscines, de salles) qui ont pu rencontrer de grandes difficultés, d'une manière générale, en 2020, nous avons maintenu nos recettes et les dépenses ont plutôt été moindres. En effet, un certain nombre de manifestations et de réunions n'ayant pas pu se tenir, nous avons plutôt réduit les dépenses. Globalement, pour les communes, le compte y est, on s'y retrouve.

La compensation de l'État (je regarde Monsieur TRICHET), a cependant été longue à venir : entre la date qui nous avait été annoncée et le versement de ladite compensation, il s'est écoulé au moins six ou huit mois. Mais le versement arrive, cela nous a été notifié très

récemment, et cette compensation de l'État vient pour une part compenser le manque à gagner que nous avons pu subir.

En revanche, j'ai une véritable interrogation pour **les intercommunalités dont une bonne part des recettes est assise sur l'activité économique**. Même si j'ai noté, Monsieur le Préfet, et on peut s'en réjouir pour le département, que les premiers chiffres de TVA de 2021 (et c'est un indicateur fiable), montrent que nous sommes en progression par rapport à 2019, donc véritablement que la relance est au rendez-vous, les communautés de commune risquent néanmoins, avec l'année de décalage, de rencontrer quelques difficultés, parfois jusque dans leur fonctionnement, si la baisse est très conséquente.

Un point sur le contrat de relance et de transition énergétique, avec ces quatre objectifs : de transition numérique, énergétique, démographique et environnementale.

L'État a mis cette fois de l'argent sur la table, nous l'avons vu pour la DFIL, nous l'avons vu pour la DETR : nous avons des chiffres que nous n'avons jamais rencontrés par le passé. Vous savez bien, Monsieur le Préfet, au terme de la signature des seize contrats de ce département, que les collectivités locales sont au rendez-vous pour accélérer la reprise et engager les nécessaires transitions.

Je voudrais à présent dire quelques mots **d'une opération qui est menée par l'UAMC** et que je tiens à évoquer devant vous.

Dès le début de cette crise, nous avons mesuré la situation de grande précarité dans laquelle des jeunes pouvaient se trouver, à commencer par l'isolement, notamment chez les étudiants, et la quasi-disparition des stages en alternance. Aussi avons-nous décidé, à quelques élus, Laurent DUMONT en tête, de monter une association, Élu.e.s et Solidaires, qui vise à ce que tous les élus du Calvados, qu'ils soient départementaux, régionaux, parlementaires, municipaux ou d'établissements publics de coopération intercommunale, puissent apporter par un don, même minime, une aide qui a pour objectif d'aider des jeunes, avec une instruction menée par des partenaires que sont le Crous et les missions locales, de manière à les aider pour ce qui est de leur mobilité, parfois leur subsistance : il faut se dire qu'aujourd'hui, en 2021, en France, des jeunes étudiants ou des jeunes travailleurs en sont à ne pas pouvoir payer leur loyer. Il nous fallait donc faire preuve de cette réelle solidarité.

Vous avez le site Internet et un stand que vous pourrez retrouver tout à l'heure au moment de l'apéritif. N'hésitez pas à vous inscrire et à donner ne serait-ce que 20, 30, 50 euros, sachant que nos partenaires que sont le Crous et les missions locales vont avoir un rescrit fiscal et que vous pourrez donc obtenir une déduction par ricochet. Cela permettra de montrer toute notre solidarité.

Je tiens également à saluer la mémoire... à saluer l'arrivée de Rodolphe THOMAS.
(Rires)

Il valait mieux ça que de dire : « à saluer la mémoire de Rodolphe THOMAS », quand même !
(Rires)

Je tiens à vous dire quelques mots pour nos collègues disparus.

Je pense à **Claude HAMELIN, le maire de Seulline.**

Je pense surtout à **Paul CHANDELIER**, même s'il n'était plus maire au moment de son décès, car il l'a été très longtemps, il a été vraiment emblématique et il a disparu le jour de l'installation du nouveau Conseil départemental. Paul CHANDELIER a compté pour nous tous. Il alliait ce goût des autres dont je parlais tout à l'heure, cette envie d'entreprendre, de modifier sa commune. Il a été précurseur dans de nombreux domaines, et le pire chasseur de subventions de tout l'Ouest... Voilà, on prend le sourire avec lui, parce que c'est ce qu'il aurait aimé. Nous l'aimions beaucoup, nous l'aimons toujours, et en en parlant aujourd'hui, nous faisons vivre sa mémoire.

Je souhaite également dire quelques mots pour des maires dont le talent et l'engagement ont été reconnus.

Je citerais mon ami **Philippe CHANU, maire de Luc-sur-Mer, qui est Chevalier dans l'Ordre national du mérite.** Je le félicite.

Philippe AUGIER n'est pas arrivé, mais c'est normal, les stars se font toujours attendre. Philippe AUGIER est **officier dans l'Ordre des arts et lettres**, après cette magnifique réalisation que sont « Les Franciscaines ».

Je vous adresse, nous vous adressons à tous les deux des félicitations amicales et nous sommes heureux pour vous de cette reconnaissance de la nation.

Mes remerciements vont bien sûr à tous nos partenaires, ceux qui nous permettent de tenir ces réunions et d'avoir un certain nombre de ressources. Par notre newsletter, par des manifestations, par des réunions spécifiques, nous essayons de leur renvoyer l'ascenseur. Je remercie également tous **nos partenaires institutionnels, les services de la préfecture** qui Sophie le rappelait tout à l'heure, ont cent commissions, depuis le titre de séjour jusqu'à la sécurité routière, en passant par tout et même ce que l'on peine à imaginer parfois. Au sein de ces cent commissions, en votre nom à tous, nous désignons beaucoup d'entre vous ; nous essayons de trouver à chaque fois ceux qui ont la disponibilité, les compétences et l'envie de

participer à ces commissions au niveau départemental. Je veux également saluer l'Inspection académique. Nous regrettons tous le départ de Mathias BOUVIER, qui aura été un Directeur académique des services de l'Éducation nationale hors du commun ; la barre est placée très haut pour son successeur ou celle qui va lui succéder. Mais ce fut vraiment un plaisir de travailler avec lui. La relation que les maires ont eue avec cette administration a été profondément renouvelée. Mathias BOUVIER nous a fait visiter des écoles, il nous a permis de faire savoir qu'aujourd'hui, on ne construisait plus des écoles comme par le passé, qu'on les meublait différemment, que tout cela avait évolué. Je pense que, globalement, tout cela a permis une très saine évolution.

Avec l'Inspection académique, avec les gendarmes, les pompiers, nous avons des relations très régulières pour vous tenir informés. Concernant la Direction des finances publiques, Monsieur TRICHET, nous avons eu l'occasion à plusieurs reprises dans l'année, souvent par visioconférence, de réunir les collègues pour parler des évolutions, notamment de la comptabilité publique.

Ah, vous voyez, après Rodolphe THOMAS et Philippe AUGIER, voilà Hubert qui arrive ! Sous les applaudissements !
(Applaudissements)

Je remercie bien entendu tous les membres de l'Union amicale du Calvados, le conseil d'administration qui se réunit quatre fois par an, qui réunit **les parlementaires** deux fois par an, et je remercie les parlementaires d'être présents. J'espère que la prochaine fois, nous trouverons une date pour que Stéphanie puisse être présente au titre du Parlement européen. En effet, nous observons que nos lois, pour une bonne part, sont la retranscription de directives européennes, aussi sera-t-il certainement intéressant de pouvoir la questionner. Je n'ai pas dit « la passer sur le grill » ! Les autres parlementaires pourront témoigner du fait tout se passe avec des interrogations vraies, parfois, et des remarques justifiées. Entre voter la loi et la mettre en application, il surgit parfois toute une difficulté. Mais je pense qu'il est intéressant pour nous et également pour les parlementaires de mesurer les inquiétudes, les difficultés, les attentes qui peuvent être celles des élus locaux.

Merci au conseil d'administration, merci tout particulièrement à Sophie de GIBON, qui est une secrétaire générale toujours présente, efficace, que je félicite pour sa récente élection au conseil régional.

Merci également à Marc LECERF, qui est mon complice également dans d'autres instances, et qui tient bien la maison : vous avez vu qu'il faut toujours confier les comptes à un socialiste !

(Rires)

Non, parfois seulement !

J'ai vu tout à l'heure **Xavier MADELAINE**, vous savez que l'une des nouveautés dans ce nouveau mandat réside dans la mise en place à l'UAMC des réseaux de maires-adjoints ou de vice-présidents, à la jeunesse, à l'urbanisme, à la culture... L'objectif est de pratiquer l'échange d'expériences. Le maire n'est pas omnipotent, il a souvent des adjoints très

efficaces, qui mènent bien leur barque dans leur domaine, et il est important que ces adjoints puissent se rencontrer, puissent échanger et trouver des solutions.

Bien entendu, **je remercie notre équipe**, Anne-Florence GALLARD, notre directrice, Perle GIBELLIN, notre secrétaire de direction avec laquelle vous avez pris contact, ainsi que Clément DOUTÉ, notre nouveau juriste. Vous savez que notre service juridique répond, je crois, à deux ou trois questions par jour. Pendant la période des élections, nous en avons vraiment beaucoup. Cela s'est un peu calmé, mais je suis toujours effaré quand je vois la diversité des questions posées : cela va du chien mordeur jusqu'à la personne enterrée dans la mauvaise tombe, du repas spécial à la cantine jusqu'au chemin rural qui a été privatisé. Quand on dit que le maire a compétence générale, il est effectivement à chaque instant de la vie de ses concitoyens et il peut être appelé à arbitrer parfois des situations excessivement compliquées.

Enfin, pour conclure, je voudrais vous adresser quelques mots, mes chers collègues maires.

Notre mandat est, j'en suis sûr, le plus beau mais aussi le plus périlleux et le plus risqué.

Nous devons, aujourd'hui, faire face à des exigences toujours plus fortes de nos concitoyens qui, bien souvent, attendent tout de la puissance publique et ne se considèrent plus responsables de rien. Au moment où la fracture entre les citoyens et ceux qui les gouvernent n'a jamais semblé aussi grande – l'abstention le démontre – c'est sans doute au maire, l'élu le plus proche et qui incarne le plus haut niveau de confiance, ce maire qui est à la fois sa commune et la République, c'est sans doute à lui qu'incombe au premier chef de réconcilier le citoyen avec la chose publique.

Par ce qu'il est, par ce qu'il fait : servir le citoyen, agir pour la République.

Je vous remercie.
